

Nouvelles sahraouies

N° 168 | février 2018

paraît 4 fois par an – ISSN 1016-7730



S O M M A I R E

Brèves	2
La Suisse vient de renforcer sa collaboration avec le Maroc	3
La Suisse ne confond pas le Sahara Occidental avec le Maroc	5
La peuple sahraoui se libère des mines antipersonnel	7
Sahara Occidental: dernière colonie d'Afrique	8
Un camion-atelier pour la maintenance des installations électriques au Sahara	10
Le Sahara Occidental s'expose au Musée d'ethnographie de Neuchâtel	11
Les médias et la question du Sahara Interview de Christophe Koessler	13

LE PEUPLE SAHRAOUI PRÉSENT AU MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE DE NEUCHÂTEL

COMITÉ SUISSE DE SOUTIEN AU PEUPLE SAHRAOUI
VAUROUX 2 – 2022 BEVAIX

E-MAIL: CONTACT@SAHRAOUI.CH – C.C.P. 12-6818-7
Comité de soutien au peuple sahraoui – 1211 Genève 8

BRÈVES

Des entreprises respectent le jugement de la Cour européenne de justice

L'Autorité sahraouie du pétrole et des mines a exprimé, dans un communiqué, sa satisfaction face à la décision des sociétés étrangères, Kosmos Energy et Capricorn Exploration & Development Company Ltd, de

suspendre leurs activités d'exploration pétrolière dans les territoires occupés du Sahara Occidental.

Délégation américaine au Sahara Occidental

Dernièrement, une délégation américaine de haut niveau a rencontré les responsables de

la Minurso dans les territoires occupés et dans les camps de réfugiés. Leur rapport doit concerner notamment la situation politique, humanitaire, la sécurité dans la région et les Droits de l'Homme. Il est destiné à l'administration Trump deux mois avant la réunion du Conseil de sécurité.

Témoignage d'une jeune femme espagnole suite aux articles du Dr Edde dans nos bulletins 166 et 167 QUAND NAÎTRE OU MOURIR EST INDIFFÉRENT

« Une jeune réfugiée sahraouie se rend à la maison de la lumière pour accoucher de son premier bébé. Toute la famille se mobilise, chacun est heureux. Mais le poids de la petite fille qui vient de naître n'est pas suffisant: elle va mourir quelques heures plus tard. Il n'y a pas de moyens suffisants pour la maintenir en vie: nous sommes dans un camp de réfugiés sahraouis. La forte anémie de la mère la met en grand danger. La joie devient vite tristesse.

La lumière du jour baisse sur un horizon infini de sable et de pierres: le cimetière du campement de la wilaya d'El Ayoun. Dix autres petits cercles de pierre, dressés récemment, provoquent en nous une lourde désespérance alors que nous mar-



chons dans cette mer immense de vies oubliées. Oui, ce sont dix autres bébés morts! Le résultat de 42 ans d'abandon. Oui, Es-

pagne, nous avons une dette envers le peuple sahraoui! »

Les photos des pages 1, 3, 4, 11 et 12 ont été prises au Musée d'ethnographie de Neuchâtel

LA SUISSE VIENT DE RENFORCER SA COLLABORATION AVEC LE MAROC DANS LE SECTEUR DE L'ÉNERGIE. MAIS AVEC QUEL MAROC ?

Nous avons appris, le 30 janvier dernier, que la Conseillère fédérale Doris Leuthard et le ministre de l'Énergie, des Mines et du Développement durable du Maroc ont signé à Genève une déclaration d'intention ayant pour objectif de renforcer la collaboration entre les deux pays dans le secteur de l'énergie.

« La collaboration porte sur de nombreux domaines et sera assurée par des échanges entre des experts de la recherche, de l'économie et des autorités. En outre des projets communs de recherche et de développement ainsi que des investissements



et diverses coopération de partenaires commerciaux des deux pays sont visés ».

Cette déclaration d'intention prend place dans un accord cadre signé entre le Royaume du Maroc et le Conseil fédéral le 6 septembre 2013 concernant la coopération technique, financière et l'aide humanitaire.

Nécessité de plus de précisions dans les accords avec le Maroc

Comme vous le lirez dans l'interpellation au Conseil fédéral de l'intergroupe parlementaire Suisse-Sahara (p. 5-6) présidé par Manuel Tornare, la Suisse ne reconnaît pas la souveraineté du Maroc sur le Sahara Oc-

Comité de rédaction

Keltoum Irbah, Christiane et Berthier Perregaux. La mise en page est réalisée par Thierry Solignac et l'impression par Baillod Imprimeurs S.A. Bevaix.



Hama et Buddha devant la fresque de Hans Erni.

Photo: SP

cidental. Or, cette précision devrait figurer dans la déclaration d'intention car le Maroc affirme que le Sahara Occidental, qu'il nomme « Sahara marocain », fait partie du Royaume marocain à part entière. Ce qui s'est passé au Salon international du livre de Casablanca, relaté ci-dessous, montre bien la nécessité de préciser dans les accords de quel Maroc on parle.

L'exemple du scandale du livre à la frontière « tronquée »

Le dernier « scandale » au sujet des frontières marocaines a eu

lieu en février de cette année au Salon de l'édition et du livre de Casablanca. Le Ministère de la culture marocain, alerté qu'un livre d'un éditeur égyptien comprenant une carte du Maroc sans le Sahara Occidental ou plutôt sans le « Sahara marocain » était exposé, a démenti la présence d'un tel livre. Le journal « HUFFPOST Maroc », du 14 février, raconte que la « commission de contrôle a vérifié tous les livres exposés dans le pavillon réservé aux éditeurs et s'est assurée que le livre en question n'était pas exposé ».

Il est ajouté que « la commission mixte représentant les différents secteurs gouvernementaux a travaillé pendant 3 mois pendant lesquels elle a procédé au retrait de certains livres selon le code de la presse et de l'édition ». De plus, « cette commission contrôle de manière quotidienne l'ensemble des ouvrages exposés au salon et dont le nombre dépasse 125.000 ». On dit que 25 livres ont été interdits d'exposition mais imaginons l'autocensure préalable des éditeurs ! Ce « scandale » en dit long sur la liberté de la presse et la liberté d'expression au Maroc.

Revenons à la Suisse

Après l'aventure du Salon du livre et la mise à pied il y a quelques mois, d'une journaliste de la télévision marocaine pour avoir prononcé le nom du Sahara Occidental, la question est de savoir si le gouvernement suisse a l'assurance que la déclaration d'intention que vient de signer Doris Leuthardt concerne le Maroc et non le Maroc et le Sahara Occidental. Devant l'intraitabilité du Maroc à ce sujet, les exemples ci-dessous le montrent, nos autorités se doivent de préciser au Maroc et dans les documents officiels que pour elles il s'agit du Maroc qui n'inclut d'aucune façon le Sahara Occidental puisque notre pays n'a pas reconnu la souveraineté du royaume chérifien sur ce territoire non-autonome.

LA SUISSE NE CONFOND PAS SAHARA OCCIDENTAL ET MAROC

Le 27 septembre dernier,
le conseiller national
Manuel Tornare
déposait une interpellation
au Conseil fédéral.

Cette interpellation traitait des
accords commerciaux – agri-

culture, en particulier – entre le
Maroc et l'Union Européenne et
demandait quelle était la posi-
tion de Berne vis-à-vis d'un
amalgame possible entre le
Sahara Occidental et le Maroc.
La réponse de Berne, détaillée et
précise, écarte tout doute à ce
sujet.

A noter cependant que si l'on
peut comprendre la position
théorique du Conseil fédéral par

rapport à sa non reconnaissance
officielle de la RASD, nous ne
comprenons pas que ce même
Conseil fédéral refuse de donner
un statut spécial au Front Polisario
en tant que représentant du
peuple sahraoui, lui permettant
ainsi d'avoir ses entrées dans
nos instances politiques, comme
c'était le cas pour la Palestine.

Conflit au Sahara Occidental. Applicabilité des accords conclus entre l'AELE et le Maroc

« L'Union européenne et le
Maroc ont conclu en 2012
un accord prévoyant des
mesures de libéralisation
réciproques en matière de
produits agricoles, de pro-
duits agricoles transformés,
de poissons et de produits
de la pêche (« accord de
libéralisation »)...

Par sa décision du 21 décembre
2016, la Cour de Justice l'Union
européenne a jugé que l'accord



Manuel Tornare.

Photo: SP

de libéralisation ne s'applique
pas au territoire du Sahara oc-
cidental (Arrêt dans l'affaire
C-104/16P). L'exportation de
produits des territoires occu-
pés du Sahara occidental en les

étiquetant d'importations ma-
rocaines n'est dorénavant plus
possible. C'est un grand succès
pour la cause du Sahara occi-
dental et les efforts de l'ONU.
L'Association européenne de

libre-échange (AELE) a signé en 1997 un accord de libre-échange visant les produits agricoles et les produits industriels avec le Maroc.

Je prie le Conseil fédéral de répondre aux questions suivantes :

1. Est-il garanti que l'accord de libre-échange conclu entre l'AELE et le Maroc ne s'applique pas au Sahara occidental ?
2. Avec quelles mesures le Conseil fédéral peut-il le garantir ?
3. Est-ce qu'il y a un monitoring et « reporting » permanent ?
4. Comment, dans la situation actuelle, le Conseil fédéral apporte-t-il son soutien aux efforts visant à résoudre le conflit du Sahara occidental de manière juste et durable ?
5. La nomination récente du nouvel envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, l'ancien président allemand Horst Köhler, pourrait-elle contribuer à une relance des efforts suisses pour trouver une solution à ce conflit dans lequel la situation des réfugiés sahraouis et des habitants sahraouis du Sahara occidental occupé est de plus en plus précaire ?
6. Quel est l'objectif de la visite de représentants de la DDC dans les camps de réfugiés sahraouis en septembre ?

Réponse du Conseil fédéral

1.-3. La Suisse se conforme à la pratique internationale selon laquelle, au sens de l'article 73 de la Charte des Nations Unies, le Sahara occidental n'est pas un territoire autonome.

Par conséquent, elle ne reconnaît ni le Sahara occidental comme faisant partie du territoire du Maroc, ni la République arabe sahraouie démocratique proclamée par le Front Polisario en 1976.

La position des Etats de l'AELE a toujours été que l'accord de libre-échange (ALE) conclu entre les Etats de l'AELE et le Maroc s'applique uniquement au territoire reconnu du Maroc, pas à celui du Sahara occidental. Partant, les produits fabriqués au Sahara occidental ne peuvent bénéficier d'un traitement préférentiel accordé au titre de l'ALE. Les préférences tarifaires ne sont, entre autres conditions, accordées que si le partenaire de libre-échange dispose d'une preuve d'origine formellement valable. L'ALE confère à l'Administration suisse des douanes la possibilité d'adresser des demandes de contrôle aux autorités douanières marocaines, possibilité dont la Suisse a régulièrement fait usage.

4./5. La Suisse salue la nomination de Monsieur Köhler comme envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental et renouvelle son message de soutien au processus de négociation de l'ONU.

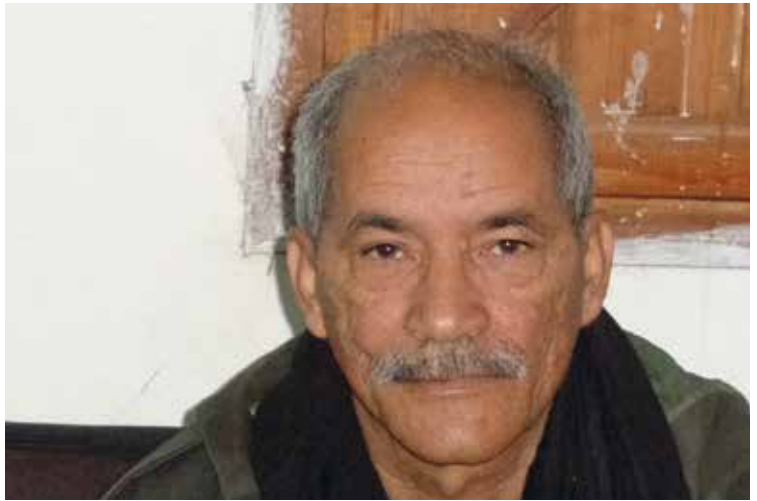
La Suisse reste convaincue que seule la négociation permettra d'aboutir à une solution juste, durable et mutuellement acceptée. Dans ce but, la Suisse continue de soutenir les efforts des Nations Unies ainsi que de l'envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental: actuellement, dans le cadre de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso), la Suisse détache deux observateurs militaires et deux experts en déminage.

6. La mission technique de l'Aide humanitaire suisse qui s'est déroulée au mois d'octobre dans les camps de Tindouf s'inscrit dans les mesures du DFAE pour veiller à assurer un suivi étroit des projets qu'il soutient et le respect de standards en matière d'aide humanitaire et de coopération au développement. Principalement, la mission opérationnelle s'est intéressée aux activités du Programme alimentaire mondiale (PAM), soutenu depuis des années par l'Aide humanitaire pour améliorer la situation alimentaire dans les camps de Tindouf.»

LE PEUPLE SAHRAOUI SE LIBÈRE DES MINES ANTIPERSONNEL : UNE AMBITION COURAGEUSE

Fin 2018, toutes les mines antipersonnel détenues par le Front Polisario auront été détruites.

Malainine Mohamed Brahim, le responsable sahraoui de la SMA-CO (Sahrawi Mine Action Coordination Office – Office sahraoui de coordination pour l'action contre les mines), a pu annoncer cette bonne nouvelle à la 21^e Réunion internationale des directeurs du programme national de lutte Antimines et des conseillers des Nations-Unies qui étaient réunis à Genève mi-février. Le Front Polisario détruira ses dernières mines antipersonnel en octobre 2018 et tient ainsi l'engagement qu'il a pris en novembre 2005 en signant l'Appel de Genève. Cette destruction est un pas impor-



Malainine Mohamed Brahim.

Photo: SP

tant dans l'engagement pris pour combattre ce fléau mais il ne faut pas oublier les autres piliers de cette longue éradication: 1) l'interdiction d'utiliser des mines, 2) la destruction des stocks, 3) le déminage de toutes les mines et des restes de matériaux de guerre à risque, 4) la

prévention et 5) l'assistance aux victimes et leur réhabilitation.

SAMCO, l'office sahraoui des mines

Le SAMCO, fondé le 12 août 2012 par un décret présidentiel

(Suite en page 10)

LA DERNIÈRE COLONIE D'AFRIQUE

L'ACAT France (Association chrétienne contre la torture et la peine de mort) est très active dans son soutien à la lutte du peuple sahraoui. Elle publie une carte et des commentaires très intéressants que nous reproduisons dans les pages suivantes.

Son site:

<https://www.acatfrance.fr/actualite/la-derniere-colonie-d-afrique>



SAHARA OCCIDENTAL

LA DERNIÈRE COLONIE D'AFRIQUE

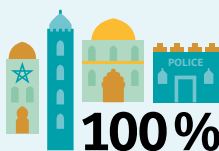
Le Sahara occidental est considéré par les Nations unies comme un territoire non autonome, occupé par le Maroc. Une occupation illégale qui dure depuis plus de 40 ans. Loin de jouir de son droit à l'autodétermination rappelé chaque année par les Nations Unies, le peuple sahraoui subit quotidiennement des violations graves de ses libertés fondamentales et du droit international humanitaire.

UN TERRITOIRE COLONISÉ PAR LE MAROC DEPUIS 1975



marocains transférés vers le Sahara occidental depuis 40 ans. Ces colons représentaient 74% de la population en 2004 (3 personnes sur 4).

Source : J. Mundy - Les colons marocains au Sahara occidental



du contrôle administratif et sécuritaire du Sahara occidental est détenu par les autorités marocaines.

Source : Administration marocaine



les travailleurs salariés marocains travaillant au Sahara occidental gagnent jusqu'à 95% de plus qu'au Maroc.

Source : Département d'État des États-Unis



la part de la population originaire du Sahara occidental qui a fui le pays depuis que le Maroc l'a envahi en 1975.

Source : Western Sahara Resource Watch

UNE ÉCONOMIE D'EXPLOITATION AU SERVICE DE L'OCCUPANT



en millions de dollars, les revenus tirés de l'extraction de phosphates au Sahara occidental par le Maroc en 2014.

Source : Western Sahara Resource Watch



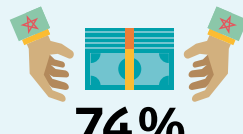
en 2013, les revenus liés à l'extraction du phosphate étaient 10 fois supérieurs à l'aide internationale pour les réfugiés sahraouis.

Source : Western Sahara Resource Watch



éoliennes installées par le consortium Siemens/Nareva pour fournir l'énergie nécessaire à l'exploitation des phosphates.

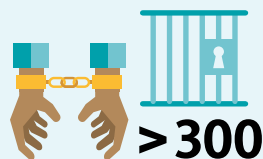
Source : Western Sahara Resource Watch



la part de capitaux que détient la famille royale du Maroc dans l'entreprise marocaine Nareva, dont la filiale exploite le parc éolien.

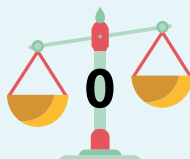
Source : Western Sahara Resource Watch

TORTURE ET ABSENCE DE JUSTICE



Sahraouis arrêtés dans le cadre du démantèlement du camp de Gdeim Izik en 2010. La plupart ont été torturés et 24 ont été transférés au Maroc, puis condamnés après un procès inéquitable.

Source : ACAT



condamnation pour torture malgré l'ampleur du phénomène régulièrement dénoncé par les Nations Unies.

Source : ACAT

ATTEINTES AUX LIBERTÉS D'EXPRESSION



manifestations pacifiques réprimées par le Maroc pour la seule année 2014.

Source : CODESA



violations du droit à la liberté d'expression, de réunion et d'association ont été documentées entre janvier 2014 et mars 2016.

Source : Robert F. Kennedy - Human Rights

DES DÉCENNIES DE LUTTE POUR L'AUTODÉTERMINATION

1963

L'ONU place le Sahara occidental (sous protectorat espagnol depuis 1884) sur la liste des territoires non autonomes.

1966

L'Assemblée générale des Nations Unies demande à l'Espagne d'organiser un référendum afin que les Sahraouis décident du statut de leur territoire.

1973

Création du Frente Popular para la Liberación de Saguia el Hamra y Río (Front Polisario), qui mène une guérilla contre l'Espagne pour la création d'un État sahraoui.

16 Oct. 1975

La Cour internationale de justice publie un avis disant que le Sahara occidental n'appartenait ni au Maroc ni à la Mauritanie avant la colonisation espagnole.

6 Nov. 1975

Le Maroc organise la Marche verte au cours de laquelle 350 000 civils et 20 000 soldats marocains envahissent le Sahara occidental. La Mauritanie envoie aussi des troupes. Les affrontements avec le Front Polisario commencent. De nombreux Sahraouis fuient et s'installent dans des camps de réfugiés en Algérie.

26 Fév. 1976

L'Espagne se retire du Sahara occidental. Le Front Polisario proclame la création de la République arabe sahraouie démocratique, reconnue par la Mauritanie en 1979.

1988

Le Maroc et le Front Polisario se disputent le Sahara occidental au cours d'un cessez-le-feu. Les négociations sont recensées par l'ONU pour choisir entre l'indépendance ou le rattachement au Maroc.

LE MUR DE SÉPARATION LE PLUS LONG DU MONDE !



- Le Mur des sables a été érigé entre **1980 et 1987**;
- il est gardé par **100 000** soldats marocains;
- et il mesure **2 720 km** de long !

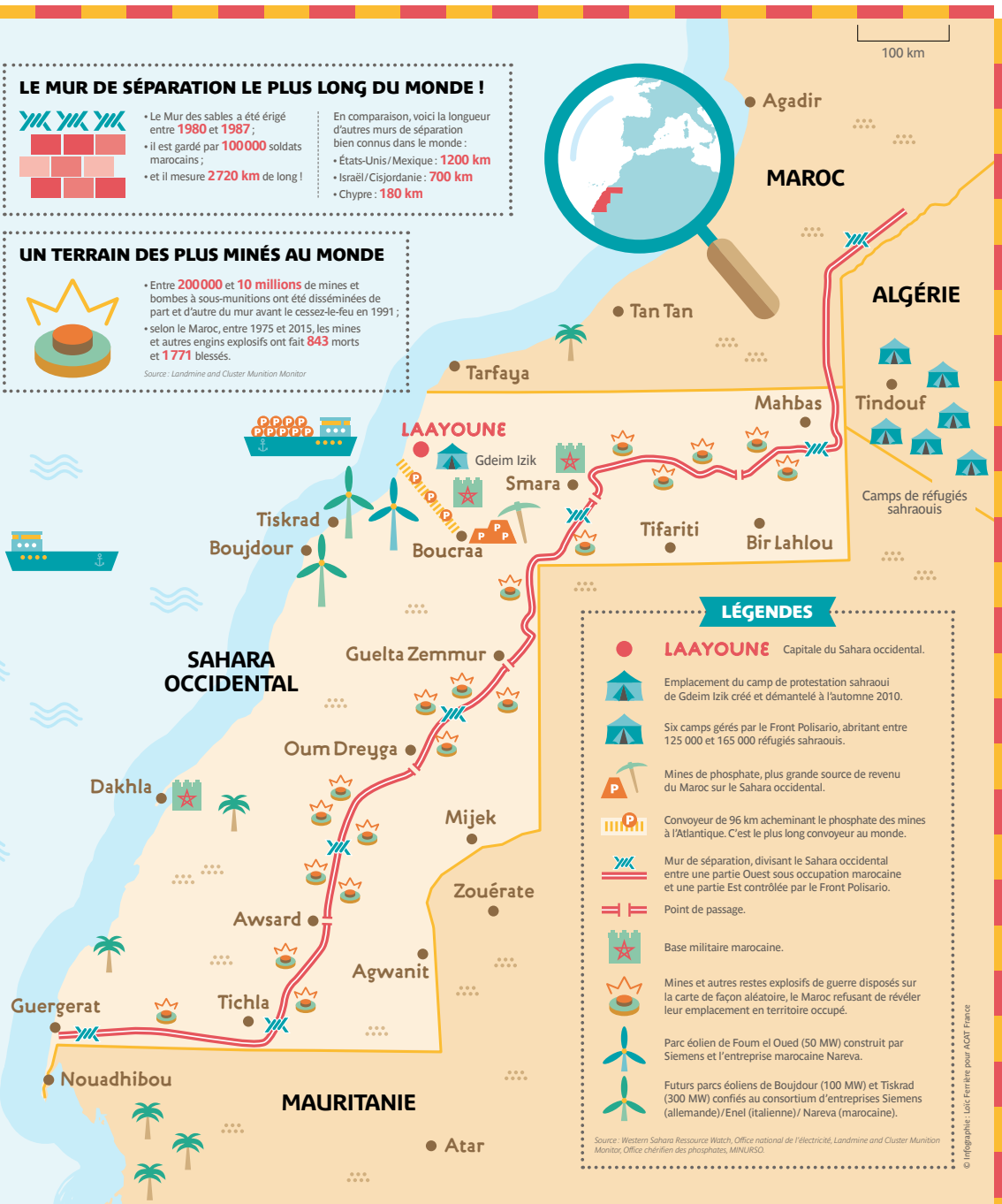
- En comparaison, voici la longueur d'autres murs de séparation bien connus dans le monde :
- États-Unis/Mexique : **1 200 km**
 - Israël/Cisjordanie : **700 km**
 - Chypre : **180 km**

UN TERRAIN DES PLUS MINÉS AU MONDE



- Entre **200 000** et **10 millions** de mines et bombes à sous-munitions ont été disséminées de part et d'autre du mur avant le cessez-le-feu en 1991;
- selon le Maroc, entre 1975 et 2015, les mines et autres engins explosifs ont fait **843** morts et **1 771** blessés.

Source : Landmine and Cluster Munition Monitor



LÉGENDES

- LAAYOUNE** Capitale du Sahara occidental.
- Emplacement du camp de protestation sahraoui de Gdeim Izik créé et démantelé à l'automne 2010.
- Six camps gérés par le Front Polisario, abritant entre 125 000 et 165 000 réfugiés sahraouis.
- Mines de phosphate, plus grande source de revenu du Maroc sur le Sahara occidental.
- Convoyeur de 96 km acheminant le phosphate des mines à l'Atlantique. C'est le plus long convoyeur au monde.
- Mur de séparation, divisant le Sahara occidental entre une partie Ouest sous occupation marocaine et une partie Est contrôlée par le Front Polisario.
- Point de passage.
- Base militaire marocaine.
- Mines et autres restes explosifs de guerre disposés sur la carte de façon aléatoire, le Maroc refusant de révéler leur emplacement en territoire occupé.
- Parc éolien de Foum el Oued (50 MW) construit par Siemens et l'entreprise marocaine Nareva.
- Futurs parcs éoliens de Boujdour (100 MW) et Tiskrad (300 MW) confiés au consortium d'entreprises Siemens (allemande)/Enel (italienne)/Nareva (marocaine).

Source : Western Sahara Resource Watch, Office national de l'électricité, Landmine and Cluster Munition Monitor, Office chérifien des phosphates, MINURSO.

© Infographie : Loïc Ferrère pour ACAT France

29 Avril 1991

2000

8 Nov. 2010

Le Front Polisario s'accorde un cessez-le-feu et un référendum, les autochtones sahraouis gagnent en 1974 pourront l'indépendance et le Maroc.

La Mission des Nations unies pour l'Organisation d'un Référendum au Sahara Occidental (MINURSO) est créée pour maintenir le cessez-le-feu et organiser un référendum d'autodétermination.

Publication de la liste des électeurs par la MINURSO. Elle exclut des dizaines de milliers de Marocains non considérés comme Sahraouis. Le Maroc se retire du processus en 2003.

Démantèlement du camp de protestation de Gdeim Izik par les forces de sécurité marocaines. Onze militaires marocains sont tués et des centaines de Sahraouis sont arrêtés.



ACAT
France

l'ACAT, ONG chrétienne des droits de l'homme, intervient dans 40 pays. Rejoignez-nous !

www.acatfrance.fr ACAT-France @ACAT_France

(Suite de la page 7)

sahraoui, est l'office sahraoui responsable, reconnu par les Nations-Unies pour tout ce qui concerne la question des mines (voir les 5 points ci-dessus). Il collabore avec l'UNMAS, le « Service de la lutte antimines de l'ONU » qui est sur place dans le cadre de la MINURSO. Il faut savoir qu'il y a une forme d'étanchéité entre les efforts humanitaires concernant les mines par exemple et la question politique. Il faut pourtant souligner que, si les Sahraouis s'engagent dans la destruction de leurs mines, le déminage, la prévention et la réhabilitation des victimes, le Maroc n'est pas un Etat actif dans ce domaine. A

notre connaissance, n'ayant pas signé la Convention d'Ottawa contre les mines antipersonnel, il n'engage aucune force dans cette lutte pour la vie. Comme si finalement, il reconnaissait que ce territoire n'était pas le sien.

Vie et mines dans les territoires libérés du Sahara Occidental (voir carte au milieu du bulletin)

Dans cette région fort aride et immense des territoires libérés, les nomades sahraouis se sont remis à circuler depuis le cessez-le-feu. Ils élèvent des chameaux, du petit cheptel, et ont repris la vie sous la tente. Ils gardent des liens avec les camps où les enfants suivent l'école. Le Front Polisario cherche à ce qu'une

population plus nombreuse puisse s'y rendre mais il faudrait alors mettre en place certaines infrastructures dans les oasis comme Tifariti ou Mejik à 80 km de Zouerate en Mauritanie. Ce sont les habitants de cette région qui souffrent le plus des mines et des restes d'explosifs de guerre: les enfants, les adultes, le bétail en sont les premières victimes. Le Front Polisario avec le SAMCO est très préoccupé par la situation et cherche par tous les moyens à rendre le territoire plus accessible à sa population avec le minimum de danger. Les problèmes qui se posent encore seront repris dans notre prochain bulletin.

UN CAMION-ATELIER POUR LA MAINTENANCE DES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES AU SAHARA

Dans le cadre de notre projet solaire, à l'ADER/S, nous travaillons avec le Ministère sahraoui des Transports et de l'Energie qui s'occupe des tournées de maintenance des installations solaires que nous avons financées.



Un véhicule 4x4 d'occasion provenant d'Algérie.

Photo : SP

Ensemble, nous avons bénéficié ces dernières années de l'appui

d'un petit camion-atelier. Il avait été donné par des associations

espagnoles, nos amis de ISF (Ingénieurs sans Frontières de Saragosse).

Ce camion permettait aux techniciens de la direction de l'Énergie de faire, dans les camps de réfugiés ainsi que dans les territoires libérés, leurs tournées mensuelles de maintenance des installations solaires et d'autres installations (éoliennes, génératrices diesel) produisant de l'énergie pour les services centraux: écoles, hôpitaux, dispensaires, boulangeries, administrations, etc.

Ce camion atelier permettait d'intervenir aussi en cas d'urgence pour la réparation de fours à pains, des grosses génératrices utilisées dans les wilayas et des installations solaires photovoltaïques.

Ce camion d'occasion, qui avait été donné en 2009, est maintenant en bout de course, les

conditions extrêmes de température, de pistes cahoteuses, de sable omniprésent mettent à très rude épreuve les véhicules (comme les habitants des camps d'ailleurs).

L'ADER/S lance maintenant un financement participatif pour l'achat d'un nouveau camion-atelier. Ce véhicule tout terrain sera équipé de mobilier contenant l'outillage et les appareils pour les interventions des techniciens auprès des différentes installations.

Nous projetons d'acheter un véhicule 4x4 d'occasion en Algérie. Nos amis du Ministère sauront le choisir: il doit être solide, fiable et il est important d'avoir accès à un maximum de pièces détachées. Nous achèterons l'outillage si possible en Algérie mais une partie de l'équipement devra être envoyé de Suisse.

Pour que le camion puisse ser-

vir de nombreuses années, nous prévoyons aussi de mettre au budget de ce projet une somme pour sa maintenance, les Sahraouis n'ayant toujours pas d'autonomie financière.

L'ADER/S a aussi contribué à la construction d'installations solaires dans les territoires libérés du Sahara Occidental. Ces installations se situent très loin des camps de réfugiés et aucune route goudronnée sur des centaines de kilomètres ne mène à ces installations. Nous voulons que ce camion puisse aussi être capable d'effectuer ces longues distances et permette aux installations éloignées de bénéficier de cette assistance.

Soutenez notre projet de maintenance, soutenez les Sahraouis, aidez nous à financer l'achat de ce nouveau camion atelier.

Pour l'ADER/S
Gilles Boss, président

LE SAHARA OCCIDENTAL S'EXPOSE AU MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE DE NEUCHÂTEL

Magnifique après-midi
au Musée d'ethnographie
de Neuchâtel! Allez-y,
vous y trouverez une
présence sahraouie
dans la salle
« Ambassades ».

La villa de Pury rénovée, musée d'ethnographie de Neuchâtel depuis le début du 20^e siècle, invite les visiteurs à « l'impermanence des choses ». Au cours d'une visite guidée par l'expert de la Mauritanie, le conservateur Olivier Schinz, quelques membres de notre Comité et la représentante sahraouie pour la Suisse et l'ONU, Omeima Abdeslam, et ses deux jeunes fils, ont parcouru les nouvelles

salles, toutes prêtes à pouvoir se réaménager au cours du temps avec des objets choisis parmi les 50 000 que compte le fonds du musée. Mais au-delà des objets, les sens qu'ils peuvent prendre changent avec les époques: la salle « regards » en est un bel exemple. Les êtres humains et les biens matériels qu'ils échantonnent ne cessent de se transformer, tout comme le regard porté sur eux.



ce musée, un des plus hauts lieux mondiaux de l'ethnographie saharienne grâce à un ethnologue comme Jean Gabus, le Sahara Occidental d'aujourd'hui est présent – non pas avec son artisanat traditionnel – mais

sahraouis! Une fillette sourit aux visiteurs et visiteuses; elle lève les doigts en signe de victoire. On lit en arabe sur le haut du tapis: « pour une victoire garantie » et sur le bas: « F. Polisario ».

Le musée d'ethnographie de Neuchâtel montre que dans la complexité des regards posés sur les objets, le regard politique n'est pas absent à travers ses objets qui viennent d'une région que ses ethnologues ont parcouru il y a plus de cinquante ans et dont le musée a la plus belle collection au monde.

Le salon des Ambassades

Nous nous sommes arrêtés plus longuement dans le salon des Ambassades là où les humains cherchent à travers les objets à se rencontrer, à se donner des preuves de leurs bonnes intentions, à développer une « diplomatie culturelle » dont on a besoin. Prenons l'exemple des magnifiques pièces en argent offertes au musée par le roi du Bhoutan qui marque sa volonté de faire connaître son pays au monde quand, en 1971, il entre à l'ONU; Les poupées d'Europe de l'Est offertes par l'URSS au musée après l'exposition « A quoi jouent les enfants du monde », ou la tête de monnaie de Nouvelle Calédonie circulant entre groupes lors des mariages notamment comme sceau familial.

avec ce qui peut se réaliser actuellement dans les camps de réfugiés sahraouis: le sac en cuir aux couleurs traditionnelles, les cendriers de bois, la bague d'argent, le porte-timbres, les ouvre-lettres, des petits coffrets décorés et le drapeau de la République arabe sahraouie démocratique. Le lien qui unit toutes ces pièces, c'est la marque physique qu'elles portent de leur appartenance à un combat pour l'indépendance. Elles offrent une réflexion politique au-delà de l'esthétique. Toutes ont l'inscription de la RASD (République Arabe Sahraouie Démocratique), parfois le drapeau aux trois couleurs. A l'entrée de cet espace, sur le haut du mur, un tapis tissé dans les camps de réfugiés

Nos remerciements au Musée d'avoir tendu une main à une diplomatie de la rencontre, de l'audace, grâce à ses modestes objets. Nos remerciements à Elisabeth Baeschlin, du Comité suisse alémanique de soutien au peuple sahraoui qui a eu l'excellente idée de remettre au musée d'ethnographie les objets qu'elle a rapportés des camps de réfugiés sahraouis.

L'émotion sahraouie

Et puis, dans un lieu semi-clos sur trois étages, des coffres d'Afghanistan nous parlent d'exil. Au milieu d'eux des vitrines laissent entrer la lumière de l'extérieur dans lesquelles quelques objets sahraouis sont là dans toute leur sobriété. Dans



LES MÉDIAS ET LA QUESTION DU SAHARA OCCIDENTAL

INTERVIEW DE CHRISTOPHE KOESSLER

L'ensemble du paysage médiatique accorde très peu d'attention et d'intérêt à la question du Sahara Occidental.

En Suisse romande, le quotidien le *Courrier* fait figure d'exception et publie des articles où se côtoient l'analyse et l'engagement en faveur du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et accorde une attention constante aux événements qui se déroulent au Sahara occidental. Aussi avons-nous choisi d'interviewer Christophe Koessler, journaliste au *Courrier* depuis 6 ans.

• **Paru pour la première fois le 5 janvier 1868, le *Courrier* vient de fêter ses 150 ans d'existence, ce qui atteste autant de la qualité de ses éditoriaux que de sa capacité et sa ténacité à braver un contexte où la presse écrite se trouve confrontée à des difficultés. Qu'est-ce qui fait donc la particularité du *Courrier* ?**

Je crois que la principale particularité du *Courrier* est son



indépendance. Comme 80 % des recettes du journal proviennent de ses quelque 20000 lecteurs quotidiens – à travers les abonnements et les dons principalement – les journalistes du *Courrier* sont libres de toute pression et de toute autocensure, contrairement à la plupart des collègues des principaux médias qui véhiculent une vision du monde proche de celle des milieux qui les financent, les grandes entreprises principalement.

• **Qu'est-ce qui vous a conduit au journalisme et quel est votre parcours ?**

J'ai fait des études en géographie humaine, puis un master en politique internationale à Genève. Je me voyais plutôt travailler dans des ONG, ce que j'ai fait pendant deux ans

au Centre Europe Tiers Monde entre 1998 et 2000. Je n'ai jamais pensé être journaliste. Je suis plutôt un militant dans l'âme, autrefois altermondialiste, aujourd'hui post capitaliste. Et je m'engage pour des projets concrets au Burkina Faso et en Colombie. Le hasard a voulu que je puisse entrer au *Courrier* en tant que stagiaire en 2003 et cela m'a enthousiasmé car j'ai toujours admiré le travail de ce quotidien auquel j'étais abonné. J'ai donc suivi le cursus de formation grâce au *Courrier* pour lequel j'ai travaillé deux ans et demi au départ. Puis j'ai été engagé par l'hebdomadaire l'Événement syndical, le journal du syndicat Unia pendant cinq ans. Ensuite, j'ai eu l'opportunité de retourner au *Courrier* pour œuvrer pour la rubrique qui m'intéressait le plus : la Solidarité internationale. J'y suis depuis six ans maintenant.

• **Qu'est-ce qui vous a motivé à travailler au quotidien le *Courrier* et quel est le contenu spécifique de votre travail au sein de la rédaction ?**

Je rédige des pages sur des questions de droits humains, de développement, de coopération internationale, de lutte des mouvements sociaux

et des peuples, d'environnement, d'économie et de biens d'autres sujets. À l'occasion j'écris aussi des éditoriaux. Je retravaille aussi beaucoup d'articles rédigés par nos pigistes dans plusieurs parties du monde, ce qui entraîne plus de travail qu'il n'y paraît.

- **Votre journal adopte une posture qui se veut indépendante, humaniste, altermondialiste et ancrée à gauche? Comment liez-vous ces quatre concepts et comment les définir?**

L'indépendance pour moi c'est la liberté pour les journalistes de pouvoir traiter des sujets qui leur paraissent importants, et le faire de la manière dont ils le souhaitent. Sans se demander si cela va déplaire à ceux qui financent le journal. L'humanisme va à mes yeux au-delà de la définition classique. Il inclut la compassion, la solidarité, l'égalité des êtres humains et la fraternité. L'altermondialisme c'est la construction d'une autre mondialisation, qui remet les besoins humains au centre de la réflexion et de l'action, en lieu et place de la recherche du profit. Quant à la gauche, terme ô combien galvaudé, c'est un mouvement vers une société où les individus sont à la fois libres et égaux, où personne ne peut utiliser, exploiter ou dominer l'autre sous prétexte qu'il ou elle n'est pas propriétaire, sans formation reconnue, étranger, différent, etc.

Avec ces définitions, je crois qu'on voit bien que ces quatre concepts sont intimement imbriqués et compatibles. Certains comprennent mal qu'une valeur centrale de la gauche, c'est la liberté. Ils perçoivent la gauche comme l'imposition de contraintes sur l'individu. Pour moi au contraire, l'indépendance, la liberté et la gauche sont indissociables.

- **Qu'est-ce qui vous semble le plus fondamental à mettre en exergue dans le cas du conflit au Sahara Occidental?**

Tout peuple a le droit à l'autodétermination. Il faut bien sûr commencer par là. Nous devons soutenir le peuple sahraoui pour qu'il puisse accéder à l'autonomie ou à l'indépendance s'il le souhaite. À lui de décider. Ce qui me frappe aujourd'hui c'est les besoins humanitaires très importants dans les camps et l'absence d'opportunités pour les jeunes. Et bien sûr l'indifférence de la communauté internationale.

- **Comment expliquer le fait que le Sahara Occidental ne fasse pas l'objet d'une couverture médiatique plus importante?**

La plupart des médias sont en dernier ressort au service de grands groupes économiques qui n'ont que faire du sort des Sahraouis ou d'autres peuples qui ne présentent pas d'intérêt pour le business, ou qui au

contraire entravent leur commerce avec d'autres. Ils sont également trop complaisants vis-à-vis des intérêts géopolitiques des pays dans lesquels ils sont implantés et dont ils partagent trop souvent l'idéologie. On connaît les intérêts de la France qui coïncident selon ses gouvernants avec ceux du Maroc. En Suisse, on préfère aussi rester en bons termes avec les autorités marocaines, avec qui on fait de bonnes affaires, et les journalistes helvétiques sont pour la plupart conformistes et ont de moins en moins de temps pour creuser et comprendre les sujets en raison des pressions exercées par leurs hiérarchies. Ils ont aussi peur de se faire embobiner par des « militants ».

- **Quels conseils donneriez-vous aux membres de notre comité pour sensibiliser un nombre de journalistes plus élargi à se pencher sur cette thématique?**

Envoyer régulièrement des communiqués de presse avec des informations nouvelles, précises, factuelles et dépourvues de tout langage perçu comme idéologique. Utiliser les e-mails, personnalisés si possible, et doubler par l'envoi de fax (quand ils existent encore). S'appuyer sur des études et des sources perçues comme fiables par les journalistes, des institutions publiques internationales ou des grandes ONG. Organiser des conférences de presse avec des invités spé-

ciaux et essayer de joindre les journalistes chargés de l'International par téléphone pour tenter de les convaincre de

venir même si c'est juste pour 30 minutes d'info sans engagement de leur part. Préciser que vous allez leur donner des

informations nouvelles et originales.

Genève – Place des Nations – 16 mars 2018

**La diaspora sahraouie vous attend pour manifester avec elle
12 h à 15 h**

PAIX ET JUSTICE POUR LE PEUPLE SAHRAOUI



Programme de la journée

**10H ONU
11H15 ONU**

**Panel sur les femmes sahraouies
Remise au président du Conseil des Droits de l'Homme
d'un mémorandum et d'une déclaration sur la situation
des Droits humains au Sahara Occidental**

**12 H-15 H
Place des Nations**

**Manifestation avec la diaspora sahraouie
« Paix et justice pour le peuple sahraoui »**

**16H-18H
Maison de la Paix
Auditorium A2**

**Conférence : « women's resistance in conflicts »
avec des femmes de Namibie, d'Afrique du Sud,
d'Algérie, de Palestine et du Sahara Occidental**

**18H-20H
Picciotto Common
Room**

**Exposition de photos « Etonnantes femmes
sahraouies, de la résistance à l'émancipation »**



42^e Anniversaire de la République Arabe Sahraouie Démocratique

La représentation du Front Polisario en Suisse,
Le Comité suisse de soutien au peuple sahraoui

vous prient de leur faire l'honneur d'assister à la réception qu'ils donneront
à l'occasion de la fête nationale de la République Arabe Sahraouie Démocratique

mercredi 7 mars 2018 de 19 h à 21 h

**Salle – Le Forum – 1205 Genève
Entrée par la cour du 14, Village – Suisse**

ADRESSES DE NOTRE COMITÉ

Suisse romande

Comité de soutien au peuple sahraoui – Case postale 177 – 1211 Genève 8

Tél. 032 846 14 89 – Internet www.arso.org

Berthier Perregaux – Vauroux 2 – 2022 Bevaix – Tél. 032 846 14 89

Dr Marie-Claire et Emmanuel Martinoli – Case postale 2229 – 2800 Delémont 2 – Tél. 032 422 87 17

Françoise Buchet – Côte 6 – 2000 Neuchâtel – Tél. 032 853 50 80

Gilles Boss – Quai de la Thièle 4 – 1400 Yverdon-les-Bains

Suisse alémanique

SCHWEIZERISCHES UNTERSTÜTZUNGSKOMITEE FÜR DIE SAHRAOUI – Postfach 8205 – 3001 Bern